



L'étrange histoire d'une expérience urbaine, documentaire de Julien Donada (2015)

l'hôtel

est

dans

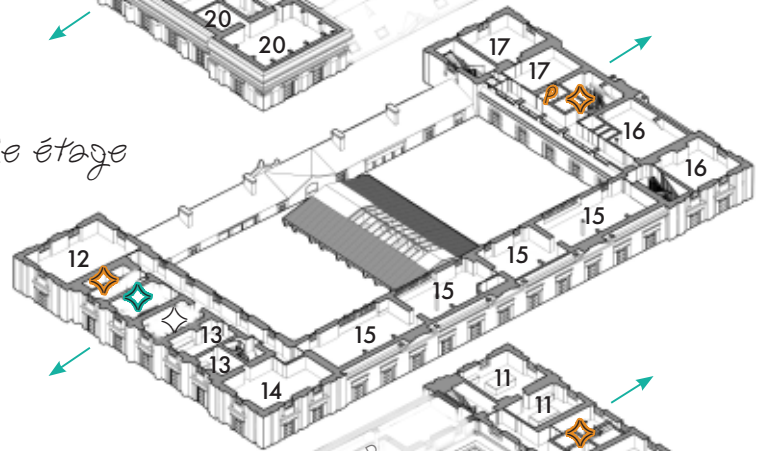
la ville

un h<tel à Pasteur

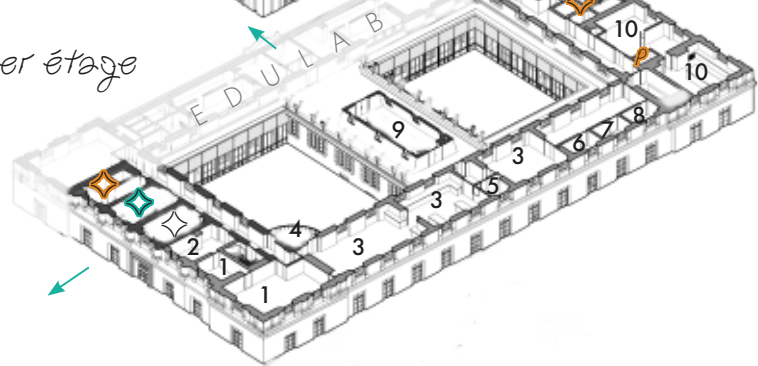
3e étage



2e étage



1er étage



- Escalier principal
- Ascenseur
- Sanitaires
- Issue de secours
- 1 Conciergerie
- 2 Salon
- 3 Grande Galerie
- 4 Rotonde
- 5 Laboratoire
- 6 Chambre 236
- 7 Chambre 237
- 8 Chambre 238
- 9 Foyer
- 10 Blanchisserie & Teinturerie
- 11 Lingerie & Buanderie
- 12 Cabinet des curiosités
- 13 Petite loge et Alcôve
- 14 Grande loge
- 15 Appartements avec vue
- 16 Suite & Antichambre
- 17 Studio & Garde-robe
- 18 Pigeonnier
- 19 Mansarde
- 20 Vigie & Grenier
- Placard à balais

◇ *lexique*

hôte : en séjour dans l'hôtel, c'est la personne qui est reçue, mais aussi la personne qui reçoit.

séjour : période d'occupation des hôtes allant de 3h à 3 mois.

conciergerie : espace de réception des hôtes et équipe de l'association L'Hôtel Pasteur en permanence sur site.

travail : espace en mesure d'accueillir des petits laboratoires de travail, disponible sur demande à la conciergerie.

Pasteur

l' h<tel



1. accueil

Les horaires d'ouverture de la porte Pasteur en temps scolaire :
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45
le samedi de 14h à 19h par l'association
 L'alarme se met automatiquement en service :
du lundi au samedi à 22h et le dimanche à 20h

Afin de se croiser au moins quelques fois avec la conciergerie dans ce grand bâtiment et bien commencer la journée, n'hésitez pas à passer nous dire bonjour le matin !

En autonomie dans le bâtiment lorsque la conciergerie n'est pas là, l'hôte est responsable par délégation de confiance.

On se salue au départ, cela nous permet de savoir qui est encore présent.e dans le lieu, car la dernière concierge ou le dernier hôte doit faire un tour complet des espaces afin d'assurer que les lieux sont bien vides.

2. cadre de réciprocité

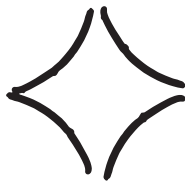
Les hôtes accueillis dans l'hôtel s'inscrivent dans une logique de réciprocité et de confiance avec l'Association L'Hôtel Pasteur. Chaque occupant.e est considéré.e comme hôte, à la fois accueillant et accueilli.

Le cadre de réciprocité passé entre la conciergerie et l'hôte lors de l'adhésion à l'association, permet de sceller cet engagement mutuel.

Iels sont contributeurs.trices du lieu, se responsabilisent dans son usage et sa gestion, en prennent soin avant de le transmettre à d'autres.

Les hôtes s'engagent à respecter le règlement d'usage du lieu - sécurité et vie commune - et à contribuer au fonctionnement par le partage de temps, compétences, savoirs et la documentation de leur expérience, en concertation avec la conciergerie.

3. espaces communs



Pasteur est un lieu partagé : une école maternelle, un edulab et un hôtel ! Le fonctionnement et les règles de sécurité ne sont pas les mêmes, il est important de les respecter afin de pouvoir construire un lieu avec des passerelles possibles.

◇ la cuisine partagée

La cuisine appelée le foyer, est un espace partagé entre les hôtes en séjour à l'hôtel et l'edulab. Chaque hôte est tenu d'inscrire son nom et la date d'ouverture sur ses denrées et de vider le frigo après son séjour. Les produits de base, denrées sèches et non périssables (huile, sel, épices, café, filtre..) non étiquetés sont communs, il appartient à tout le monde de veiller à leur renouvellement.

C'est un espace où on ne vient pas travailler mais où on y vient pour partager un moment convivial.

◇ le stationnement

Il n'est pas possible de stationner sur la Place Pasteur, ni sur la rampe de livraison à l'arrière du bâtiment.

Si vous avez besoin de décharger du matériel, l'accès à la rampe est possible sur les horaires suivants du lundi au vendredi : **entre 11h30 et 13h** ou à **partir de 15h**.

◇ les cigarettes

Le bâtiment est non fumeur. Lorsque vous fumez à l'extérieur, merci de veiller à ne pas fumer directement à l'entrée du bâtiment.

◇ les grands coups de balai

Tout le monde doit veiller à l'entretien des espaces communs: la cuisine partagée, les toilettes, les circulations, les coursives .. C'est pourquoi, l'ensemble des hôtes se retrouvent **les mercredis à 11h** pour faire étinceler le bâtiment ! Si exceptionnellement vous ne pouvez pas y participer, les tâches restantes sont inscrites sur le tableau blanc dans le foyer.

◇ les déchets

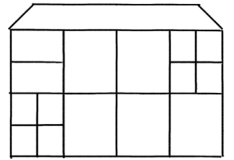
Trois bacs à déchets sont disponibles dans le foyer: biodéchets, ordinaire et tri. Merci de choisir le bac qui correspond en regardant les consignes. N'hésitez pas lorsque vous sortez vos poubelles, à prendre par la même occasion les poubelles du foyer ou d'ailleurs.

◇ les toilettes

Les grands coups de balai sont l'occasion de remplacer les fournitures (savon, papier toilette ..), mais n'hésitez pas à faire un réassort dans la semaine au besoin, elles sont mises à disposition dans les sanitaires.

Un séjour à L'Hôtel Pasteur :

les 10 règles du jeu



- ◇ *Pasteur* est une place publique avec un toit ! Un lieu ouvert et gratuit où l'on peut se croiser et se rencontrer.
- ◇ C'est une école buissonnière où se transmettent des savoirs, savoirs-faire et savoirs-être. Elle s'inscrit dans un partage de sens et un quotidien avec un edulab et une école maternelle.
- ◇ Il y a une place pour chacun.e, en équipe, isolé.e, reconnu.e ou en marge, via une association, une structure ou en électron libre.
- ◇ Toutes les disciplines sont accueillies. On vient à *Pasteur* pour : expérimenter, trouver un lieu refuge ou faire un pas de côté par rapport à son cadre habituel. Comme un laboratoire pour se tester, voire se tromper, une cabane pour se réinventer.
- ◇ Les séjours dans *Pasteur* durent de 3h à 3 mois pour laisser place au renouvellement.
- ◇ Le calendrier des séjours est anticipé jusqu'à 6 mois à l'avance, pour savoir répondre à l'immédiateté des besoins.
- ◇ *Pasteur* est un lieu du faire avant d'être un lieu de démonstration.
- ◇ *Pasteur* repose sur la confiance et la contribution. Chacun.e se responsabilise pour faire vivre, activer et prendre soin du lieu avant de le transmettre à d'autres.
- ◇ Venir en séjour implique d'adhérer à l'association et aux valeurs définies par la gouvernance collégiale. On peut embarquer en conseil collégial et/ou en comité à tout moment!
- ◇ Dans ce jeu, un joker peut être utilisé pour déroger à une règle quand cela a du sens.

4. appropriation des espaces

Les différentes occupations ont permis de redonner une valeur d'usage au bâtiment, mais aussi de l'entretenir et de le soigner. Dans ce lieu, il est possible d'aménager son espace un temps, et de l'investir par une installation ou de la peinture par exemple. Une discussion avant réalisation est cependant nécessaire avec la régie du lieu.

Le mobilier ou les installations électriques conçues par les hôtes doivent être conformes aux conditions de sécurité dans le cadre d'un établissement recevant du public.

Chacun.e est responsable de l'entretien de son espace.

5. sécurité

Une trousse de secours est en conciergerie pour répondre aux petites brûlures, coupures et ecchymoses en tout genre.

Un défibrillateur et un téléphone d'urgence sont installés dans le hall commun.

Merci de veiller à ne pas entraver la fermeture des portes coupe-feu, de laisser libre les allées de circulation et voies d'accès.

En cas de fumée anormale ou d'odeur de brûlé, prévenir la responsable de sécurité au 06 86 42 61 92 et déclencher l'alarme incendie à l'aide d'un boîtier rouge. Si personne ne répond, veuillez appeler Citédia :

02 99 65 26 55 - poste 8.

Des extincteurs sont mis à disposition dans le bâtiment.

Les blocs de prises dans chaque espace sont composés de prises domestiques classiques et de prises rouges détrompées. Celles-ci ne peuvent être utilisées sans adaptateurs, ils peuvent éventuellement être mis à disposition par la conciergerie.

Au regard de la loi Abeille qui préconise la réduction des champs électromagnétiques à proximité des enfants, la connexion à internet se fait par un réseau filaire. Vous trouverez des ports pour des câbles RJ45 dans l'ensemble de l'hôtel. Il est nécessaire d'avoir un port ethernet sur votre ordinateur, il faudra sinon également vous munir d'un adaptateur.

En cas de déclenchement de l'alarme incendie, évacuez le bâtiment et mettez-vous en sécurité. Des plans d'évacuation avec mention des zones de rassemblement (place Pasteur, espace livraison à l'arrière du site) et les numéros d'urgence sont affichés à chaque étage. N'empruntez pas les ascenseurs, fermez les portes et les fenêtres !

Une vigilance particulière est assurée pour l'accueil des personnes à mobilités réduites. La prise en charge repose sur l'entraide pour évacuer le bâtiment. En cas de besoin, il s'agit de porter la ou les personnes par le biais de sièges-brancards mis à disposition sur les paliers des escaliers.

6. documenter son séjour

Un registre numérique rempli par les hôtes a vu le jour : le-registre.hotelpasteur.fr

Il permet à quiconque de s'informer de ce qui s'est passé ou se passe dans l'hôtel. L'espace que vous occupez et la période apparaissent dans un plan du lieu.

Vous pourrez alimenter une page pour renseigner ce que vous faites pendant votre séjour, inscrire les rendez-vous publics et redonner des nouvelles plus tard ! Ce registre permet de visibiliser votre pratique, de valoriser les expérimentations accueillies ainsi que l'essai de L'Hôtel Pasteur.

la cfe

est

dans

l'hôtel

l'hôte
est celui
qui est
reçu,
l'invité,
le voyageur,
mais aussi
celui
qui reçoit. ♦

conciergerie

marine parcade

Coordination lieu

06 32 45 12 62

lieu@hotelpasteur.fr

gwenola drillet

Coordination générale

06 86 42 61 92

gwenoladrillet@hotelpasteur.fr

batsoul mahamat

Médiation - Recherche action

06 42 24 51 98

mediation@hotelpasteur.fr

clémence raunier

Administration

06 42 94 24 02

administration@hotelpasteur.fr

urgences

Sécurité Citédia - 02 99 65 26 55

SAMU - 15

Police - 17

Pompiers - 18

Appel urgence européen - 112

Sourd.e.s et malentendant.e.s - 114 (par texto)